



Exercice 2018

Article budgétaire : 2/170/707110/99001 titres n°1 & 2

## Relevé et Rôle Principal

de l'impôt foncier pour l'exercice 2018

au montant de EUR ---- 2 293 040,50 €----

(en toutes lettres) deux millions deux cent quatre-vingt-treize mille quarante virgule cinquante euros

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 2 décembre 2018

Le chef de service,

---

Le présent rôle principal de l'exercice 2018 a été arrêté à la somme de deux millions deux cent quatre-vingt-treize mille quarante virgule cinquante euros

par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du .....

Le collège des bourgmestre et échevins,

---

No .....

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de deux millions deux cent quatre-vingt-treize mille quarante virgule cinquante euros

Esch-sur-Alzette, le .....

Le conseil communal,

Le président,

Le secrétaire,

---

No .....

Vu et .....

.....